



Crédit image : Rennes Métropole (E. Tessier)

Vue de la piste bidirectionnelle à Montgermont

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE BIDIRECTIONNELLE ENTRE MONTGERMONT ET LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

Rennes Métropole va réaliser une liaison cyclable entre La Mézière et La-Chapelle-des-Fougeretz. Les travaux commenceront fin janvier 2024.

Celle-ci permettra de relier la section du Réseau Express Vélo Rennes-Montgermont (circulable depuis octobre 2022) aux aménagements réalisés par le Département entre La Mézière et La-Chapelle-des-Fougeretz (terminés depuis septembre 2023).

Cette nouvelle piste permettra ainsi de relier la Chapelle-des-Fougeretz à Grand Quartier en 20 minutes et au centre-ville de Rennes en 33 minutes (respectivement 6 et 10 km).

LA CONTINUITÉ ENTRE LES AMÉNAGEMENTS :

Pour assurer cette continuité cyclable, une piste bidirectionnelle de 3.3 km, confortable et sécurisée, sera réalisée en rive ouest du boulevard d'Émeraude et de la route du Meuble (entre le giratoire du Marais à Montgermont et le giratoire du Pôle Auto au niveau de la Chapelle-des-Fougeretz et de La Brosse).

Au départ de Montgermont, un projet de sécurisation du giratoire du Marais (mise en place d'une signalisation dynamique pour annoncer l'approche des cycles aux automobilistes) facilitera la connexion avec le Réseau Express Vélo.

La piste sera également sécurisée par la mise en place d'une bordure en agglomération, et par un espace vert hors agglomération.

LES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Dans le même temps, une nouvelle voie de bus sera créée dans le sens nord-sud en traversée de Montgermont, du rond-point de la Bégassière au giratoire du Marais.

Sur la route du Meuble, à la-Chapelle-des-Fougeretz, un trottoir et des zones de stationnement seront réalisés.

Enfin, pour conforter la sécurité et réduire les vitesses, des plateaux seront créés sur les deux communes. La chaussée sera également réduite en largeur.



Vue de la piste bidirectionnelle à la Chapelle-des-Fougeretz



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Création de 3.3 km de pistes cyclables et 650 m de voie bus
- > Création d'une noue drainante hors agglomération, et mise en œuvre d'enrobés drainants en agglomération pour infiltrer au maximum les eaux de pluie
- > Végétalisation sur la Chapelle-des-Fougeretz
- > Recyclage partiel des matériaux (bordures, enrobés...)

RENSEIGNEMENTS

Un médiateur est à votre disposition
au 06 24 13 60 95
comtravaux@rennesmetropole.fr

Avec la participation financière de :



Maîtrise d'Ouvrage :

